

ORGANISATION ET GESTION D'UN SERVICE AUTOMATISÉ
DE RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES
DANS UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
DSI/LAVAL

Gilles Deschatelets et Claude Bonnelly
coordonnateurs
DSI/LAVAL

RÉSUMÉ

Dans les bibliothèques universitaires, spécialisées ou de recherches, le rôle de fournisseurs directs d'informations prend de plus en plus d'importance comme le démontrent les statistiques. Le chercheur faisant de plus en plus appel à la bibliothèque, celle-ci doit être mieux en mesure de répondre à ses besoins. Une bonne organisation repose donc sur une bonne planification initiale globale. / The trend is towards increasing personal assistance provided to users of library services in pursuit of information. The information service has to provide an end-product in terms of information sought by the user. University libraries have to plan accordingly in order to provide adequate information services to researchers.

INTRODUCTION

On reconnaît généralement deux principaux rôles à la fonction de référence dans une bibliothèque. Ces rôles sont adéquatement décrits dans un récent projet de normes publié par l' "American Library Association":

"The distinguishing feature of reference services is that it specifically ensures the optimum uses of information resources through substantive interaction with the users on direct and indirect levels cited below:

- A. Reference or information services consist of personal assistance provided to users in pursuit of information... The feature of information service, irrespective of its level or its intensity, is to provide an end-product in terms of information sought by the user.
- B. Formal and informal instruction in the use of the library or information center and its resources..."(1)

Selon la nature et le niveau des bibliothèques, selon les besoins spécifiques de leur clientèle, l'une de ces activités aura prédominance sur l'autre. Mais il va sans dire que dans les bibliothèques universitaires, spécialisées ou de recherche, le rôle de "fournisseur direct d'information" prend de plus en plus le pas sur le rôle d'initiateur aux ressources. Ce phénomène est facile à comprendre.

Des statistiques aujourd'hui célèbres (2) montrent l'explosion spectaculaire qu'a connu depuis quelques décennies le monde de la documentation et ce dans tous les domaines. Le chercheur, même avec la meilleure volonté, n'a plus le temps de faire lui-même le tour de toutes les ressources disponibles.

ANNEE	NOMBRE DE PERIODIQUES SCIENTIFIQUES DANS LE MONDE
1750	10
1800	100
1850	1,000
1900	10,000
1970	100,000 (30 millions de pages imprimées)
2000	1,000,000

Tableau 1: Croissance des publications scientifiques.

(1): "A Commitment to Information Services: Developmental Guidelines". RQ, Fall 1974, vol. 14, n° 1, p. 24.

(2): c.f. TRYSTRAM, Jean-Paul. La documentation automatique. Paris, Dunod, 1971. p. 6.

Par ailleurs, ce même chercheur est pris dans l'engrenage de plus en plus étourdissant du monde de la recherche. Les projets de recherche, tout comme la documentation, naissent et se développent à un rythme accéléré; s'il veut être de la course, il doit en épouser le rythme.

Pour faire face adéquatement à ses problèmes documentaires, le chercheur doit donc consulter de plus en plus le bibliothécaire et il exige de lui non plus qu'il soit un bon guide, mais qu'il lui fournisse, dans les meilleurs délais, un accès facile aux informations dont il a ou il aura besoin.

C'est là une nouvelle exigence à laquelle les bibliothèques doivent quotidiennement faire face. Il est assez révélateur de constater que dans les normes ci-haut mentionnées, le rôle de fournisseur d'informations est mentionné en premier lieu, alors que dans les normes de 1961, il était bon second⁽¹⁾.

Le bibliothécaire d'aujourd'hui doit donc utiliser tous les moyens disponibles pour répondre à ces nouveaux besoins relatifs au transfert de l'information: diffusion sélective de l'information, recherche bibliographique par ordinateur en mode différé et/ou conversationnel, exploitation, gestion, création de banques de données, d'information ou documentaires de toutes sortes.

F. Wilfrid Lancaster parle de l' "information services librarian" et il le définit comme "a professional librarian who specializes in the exploitation of machine-readable files"⁽²⁾.

La Bibliothèque de l'Université Laval, consciente d'une part, de ses responsabilités face à ces nouveaux besoins documentaires de la recherche et de l'enseignement et d'autre part, sensibilisée à ces ressources et ces techniques nouvelles de repérage de l'information, a donc décidé d'y souscrire de façon rationnelle et planifiée. D'où la création du service DSI/LAVAL.

HISTORIQUE

C'est en 1967 que la Bibliothèque de l'Université Laval a commencé à exploiter les services externes de diffusion sélective de l'information. Elle offrit d'abord l'accès à la banque américaine A.S.C.A. (Automatic Subject Citation Alert) de l'Institute for Scientific Information, de Philadelphie.

(1) "Reference Standards", RQ, June 1961, pp. 1-2.

(2) "Twelfth Annual Clinic on Library Applications of Data Processing, Champaign, Ill., April 27-30, 1975". Program.

Avec la création du CAN/SDI en 1969, l'éventail des banques offertes s'accrut considérablement.

En mai 1971, GESYDAMS (Groupe d'exploitation des systèmes documentaires automatiques en médecine et en sciences) est formé. L'équipe, qui comprenait des bibliothécaires de référence et des informatistes, avait pour mandat de promouvoir l'utilisation et de faciliter l'exploitation des banques d'information. C'est surtout grâce à cette équipe que le service de D.S.I. a connu, à l'Université Laval, un essor si remarquable.

En juin 1973, cependant, l'équipe est dissoute et la D.S.I. est intégrée au service de référence de la Bibliothèque, sous la coordination de deux bibliothécaires de ce secteur. Le service devient DSI/LAVAL.

Deux éléments nouveaux ont eu, depuis ce temps, un impact considérable sur l'organisation et le développement de DSI/LAVAL: la disponibilité de plusieurs nouvelles banques dans tous les domaines et l'essor fantastique du mode conversationnel. Tous ces facteurs nous ont donc amenés à mettre en place, au service DSI/LAVAL, une structure plus raffinée, tant au niveau fonctionnel qu'au niveau administratif.

STRUCTURE FONCTIONNELLE

Sur le plan de l'organisation fonctionnelle du service, la Bibliothèque s'est définie, dès le départ, comme "consommatrice" de services d'information, c'est-à-dire qu'elle a décidé de s'orienter davantage vers l'exploitation de services externes que vers la création ou la gestion de banques d'information.

Dans cette optique, le rôle de bibliothécaire de référence est donc celui d'un intermédiaire local entre l'utilisateur et toute une gamme de services et de systèmes documentaires qui lui seraient autrement difficilement accessibles. Nous avons alors apporté, une distinction sur le "contenu" des systèmes d'information auxquels nous offrons l'accès.

C'est ainsi que nous avons nuancé, d'après leur contenu, les "banques de données", les "banques d'informations bibliographiques" et les "banques documentaires".

a) banques de données:

ces banques contiennent l'information directe, car l'information reçue ne réfère à aucune autre source et qu'elle est constituée d'éléments ou de données brutes n'ayant pas à être sortis d'un contexte.

les banques de données sont de deux types: factuelles (ex.: SSIE, UNION, banque de produits québécois du CRIQ, etc.) et numériques (ex.: CANSIM).

b) banques d'informations bibliographiques:

ces banques sont constituées de références bibliographiques; elles contiennent donc de l'information indirecte, car l'information reçue réfère à une autre source (le document) qui doit être analysé pour en tirer les éléments d'information désirés;

en général, ces banques correspondent aux divers index imprimés: Biological Abstracts, Index Medicus, Psychological Abstracts, etc.

c) banques documentaires:

ces banques sont constituées des documents eux-mêmes; elles contiennent donc de l'information directe et indirecte; directe, car l'utilisateur reçoit non pas une référence mais la source elle-même, c'est-à-dire le texte complet du document; indirecte, car il doit encore l'analyser pour en tirer les éléments d'information voulus;

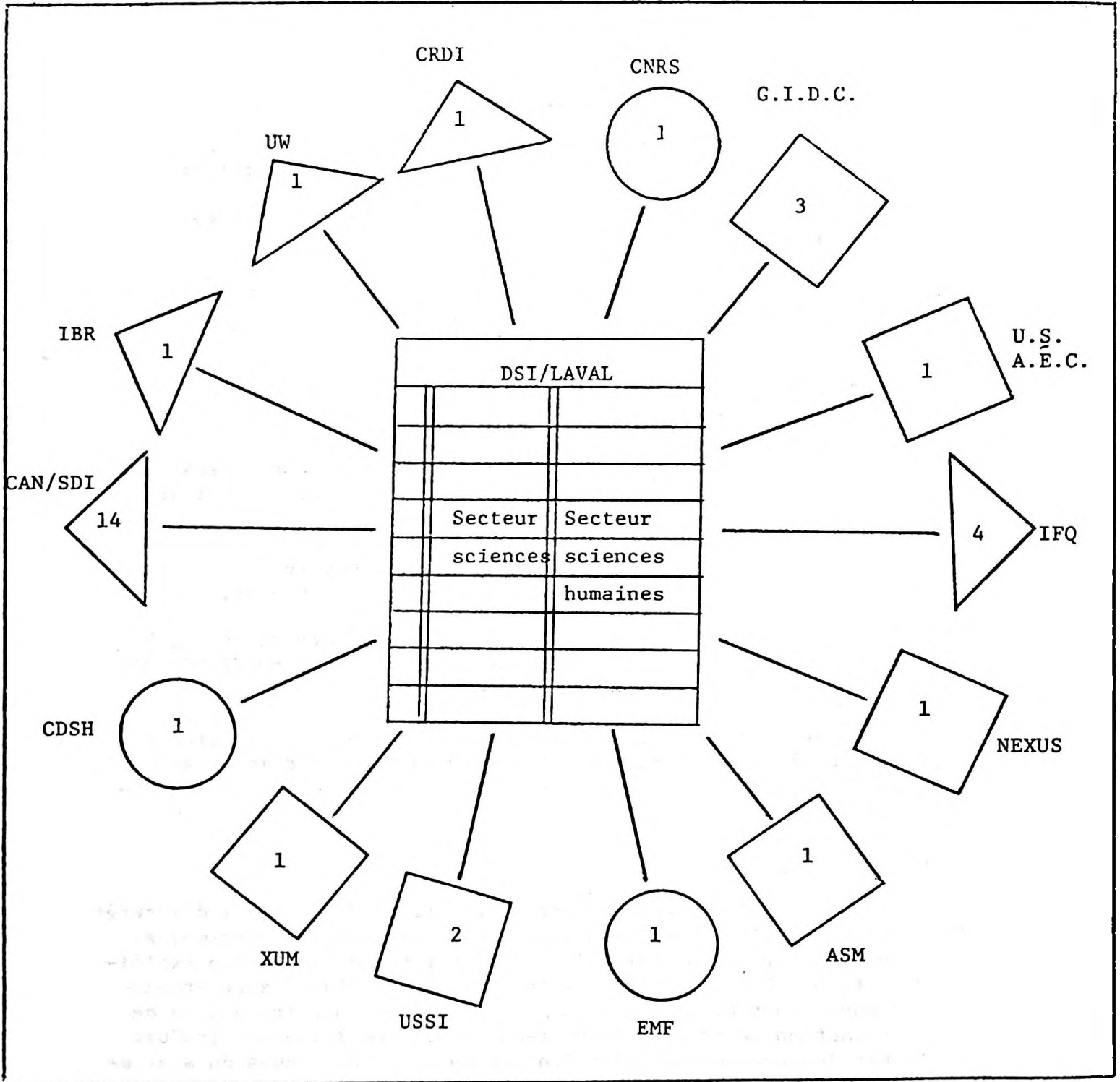
ces banques correspondent, la plupart du temps, à des fonds documentaires spécialisés, comme MODUL/DEPLOI.

La seconde distinction que nous avons apportée concerne le mode d'accès à ces diverses catégories de banques d'information: mode différé (accès indirect) et mode conversationnel (accès direct).

a) mode différé




Le mode différé suppose la rédaction d'un profil d'intérêt codifié selon des normes différentes pour chaque système, et transmis par courrier à l'organisme responsable de son exploitation. Pour faciliter la tâche à nos bibliothécaires-rédacteurs, nous avons établi à DSI/LAVAL un formulaire unique de rédaction de profil; le contenu de ce formulaire est traduit par les coordonnateurs selon les normes spécifiques du système interrogé, s'il y a lieu.

DSI/LAVAL a actuellement des contacts avec 14 centres ou organismes fournisseurs de services documentaires (canadiens, américains, européens) et offre ainsi l'accès à 33 banques d'informations différentes en mode différé (voir tableau 2).



TABEAU 2: DSI/LAVAL: MODE DIFFERE

Note: Le chiffre inscrit dans chaque figure indique le nombre de banques de chaque centre exploitées en mode différé, par DSI/LAVAL.

- Note:
-  - centre canadien
 -  - centre européen
 -  - centre américain

b) mode conversationnel

Le mode conversationnel suppose l'interrogation immédiate d'une banque à partir d'un terminal. DSI/LAVAL possède maintenant quatre terminaux, deux à la Bibliothèque scientifique, et deux à la Bibliothèque générale. Plusieurs systèmes étant multidisciplinaires, nous avons organisé nos modes de communication de façon à ce que tous les systèmes soient accessibles à l'une et l'autre des bibliothèques. En outre, pour simplifier le contrôle administratif et accroître l'efficacité des recherches, nous avons établi comme politique qu'un bibliothécaire devait être responsable de chaque recherche au terminal, de préférence en présence de l'utilisateur. De plus, pour lui faciliter la tâche, nous rédigeons, s'il y a lieu, pour chaque système un guide d'utilisation en français.

Jusqu'à maintenant, DSI/LAVAL a signé des ententes avec 10 organismes pourvoyeurs de services d'information en mode conversationnel. Nous exploitons, en outre, un certain nombre de fichiers internes à la Bibliothèque. L'ensemble de ces services nous permet d'offrir accès à quelque 52 fichiers externes différents (voir tableau 3), en plus des divers fichiers de la Bibliothèque.

Ainsi, une utilisation rationnelle de ces deux modes d'accès nous permet d'offrir, à notre clientèle, un ensemble de 66 banques ou fichiers différents, couvrant pratiquement tous les domaines de la connaissance (voir liste, tableau 4, Annexe I).

Cela nous permet, en outre, d'offrir une grande variété de services allant de la recherche rétrospective à la mise au courant. Notre politique, en ce domaine, est de localiser, pour chacune des banques auxquelles nous offrons l'accès, un centre ou un organisme offrant un service de recherches rétrospectives et de mise au courant. D'après nos constatations, la tendance actuelle, pour les services comme le nôtre, semble être l'utilisation du mode différé pour la mise au courant et du mode conversationnel pour les recherches rétrospectives, ce qui nous apparaît tout à fait logique du point de vue de l'efficacité, compte tenu des avantages et des inconvénients de chacun de ces modes d'accès.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Au niveau administratif, nous nous sommes donnés une structure relativement simple et efficace, compte tenu de notre structure fonctionnelle; notre principal objectif est de favoriser

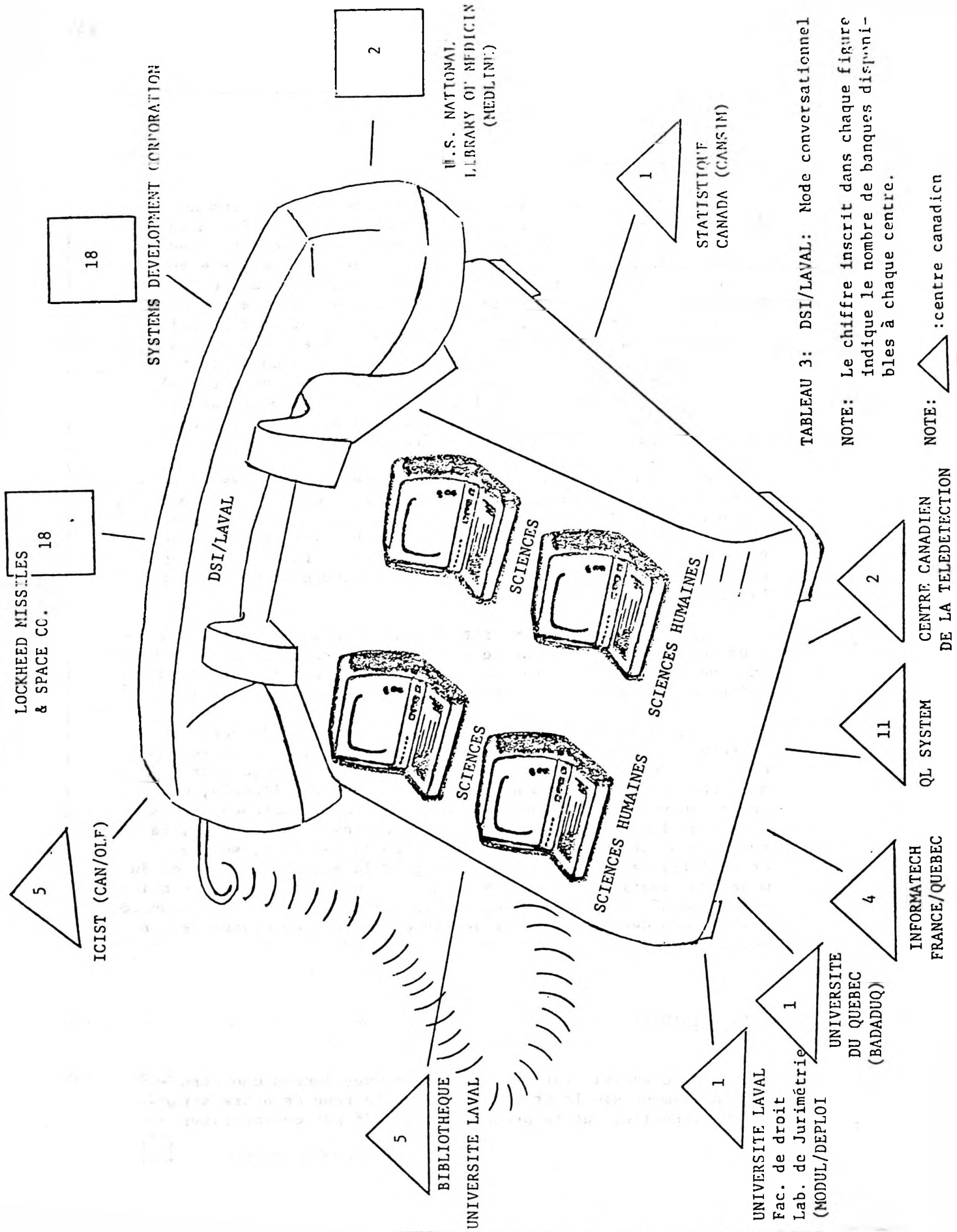


TABLEAU 3: DSI/LAVAL: Mode conversationnel

NOTE: Le chiffre inscrit dans chaque figure indique le nombre de banques disponibles à chaque centre.

NOTE: : centre canadien

: centre canadien
 : centre canadien

QL SYSTEM

INFORMATECH
FRANCE/QUEBEC

UNIVERSITE LAVAL
Fac. de droit
Lab. de Jurimétrie
(MODUL/DEPLOI)

UNIVERSITE
DU QUEBEC
(BADADUQ)

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITE LAVAL

ICIST (CAN/OL.F)

LOCKHEED MISSILES
& SPACE CO.

SYSTEMS DEVELOPMENT CORPORATION

U.S. NATIONAL
LIBRARY OF MEDICINE
(MEDLINE)

STATISTIQUE
CANADA (CANSIM)

CENTRE CANADIEN
DE LA TELEDETECTION



l'utilisation de nos services, tout en évitant, autant que possible à notre clientèle, les désagréments de l'aspect administratif du service qui aurait pu, facilement, devenir très lourd.

Nous avons donc adopté au départ, le principe suivant: c'est la Bibliothèque qui défraie, à même le budget de DSI/LAVAL, le coût de toutes les recherches effectuées par notre clientèle, que ce soit en mode différé ou en mode conversationnel. Elle se fait rembourser, par la suite, s'il y a lieu, selon l'application de la politique de tarification que nous avons développée. Cette politique est la suivante:

en mode différé: en principe, le coût de la recherche est assumé entièrement par l'utilisateur; cependant DSI/LAVAL défraie \$40.00 pour chaque banque exploitée, pendant la première année de fonctionnement de tout nouveau profil de mise au courant; cela ne s'applique qu'à la communauté universitaire seulement.

en mode conversationnel: nous avons fixé le coût d'une recherche à \$3.00 par banque ou fichier consulté, pour les membres de la communauté universitaire et à \$10.00 pour les usagers de l'extérieur.

Tout l'aspect administratif du service est la responsabilité des coordonnateurs et de l'adjoint administratif de la Bibliothèque. Nous avons défini des formules de contrat que les bibliothécaires n'ont qu'à faire signer par les usagers et à remettre à l'un des coordonnateurs.

Notre politique de tarification prévoit également que le coût des premières recherches effectuées dans une nouvelle banque sera assumé entièrement par DSI/LAVAL.

Enfin, chacun des bibliothécaires de l'équipe DSI/LAVAL possède son propre profil d'intérêt, ce qui lui permet, d'une part, de se familiariser avec les techniques de gestion de profil et, d'autre part, de connaître plus en profondeur le contenu de la (des) banque(s) interrogée(s). Tous ces profils sont, bien sûr, à la charge de DSI/LAVAL.

FORMATION DES BIBLIOTHECAIRES

Ceci nous amène à parler de la formation des bibliothécaires de l'équipe DSI/LAVAL.

L'équipe se compose actuellement de 26 bibliothécaires de référence et du développement des collections. Chaque bibliothécaire est spécialisé dans une discipline particulière, s'occupant ainsi des liens avec le(s) département(s) ou la(les)

faculté(s) relevant de sa discipline; il est au fait des diverses techniques bibliothéconomiques dans le domaine du repérage "traditionnel" de la documentation; en outre, sa participation à l'équipe DSI/LAVAL, suppose une formation spéciale en science de l'information, soit la maîtrise des techniques de repérage automatisé de l'information.

Ce dernier aspect de la formation des bibliothécaires était précisément la responsabilité des coordonnateurs. Nous avons établi pour réaliser cet objectif, le programme suivant:

- 1^o rédaction d'un manuel de références exhaustif sur le service DSI/LAVAL;
- 2^o une semaine de stages pratiques sur la rédaction et la gestion de profils d'intérêts, complétée par plusieurs séances d'entraînement pour les recherches au terminal.
- 3^o la rédaction et la gestion, par chaque bibliothécaire, de "son" profil d'intérêt, occasionnant plusieurs rencontres personnelles entre chaque bibliothécaire et les coordonnateurs.

Nous avons constaté, avant l'application de ce programme, une certaine "réticence", voire même une certaine "crainte" chez quelques bibliothécaires, face à ces techniques nouvelles; cependant nous croyons avoir réussi à vaincre cette appréhension et si tous les bibliothécaires ne s'impliquent pas nécessairement de façon active dans ce nouveau service, du moins, croyons-nous qu'ils n'hésiteront pas à le faire tôt ou tard, pour répondre aux besoins de leur clientèle et pour s'intégrer davantage à la recherche et à l'enseignement de leurs milieux respectifs.

SERVICES OFFERTS

Le concept d'une équipe de bibliothécaires de référence, spécialisés dans un domaine particulier et maîtrisant à la fois diverses techniques bibliothéconomiques et des sciences de l'information, nous permet d'offrir à notre clientèle une grande diversité de service pour le repérage et la diffusion de l'information:

- service-conseil: sur le choix des médias (sources, techniques, approches) à utiliser pour répondre aux besoins précis de chaque usager;

- service de rédaction, gestion, annulation des profils d'intérêt;
- service de recherches par terminal;
- service d'évaluation (analyse statistique) des recherches ou des profils d'intérêt;
- absorption par la Bibliothèque, d'une partie importante du coût d'exploitation de ces divers services.

Cette structure particulière du service DSI/LAVAL présente donc plusieurs avantages non seulement pour la Bibliothèque (extension de la référence, rôle plus actif dans la recherche et l'enseignement, meilleure connaissance des besoins documentaires du milieu, exploitation accrue de ses propres ressources, etc.), mais également pour les organismes fournisseurs (communications facilitées, meilleur feedback, meilleure connaissance des besoins) et, bien sûr, pour l'utilisateur (économie de temps, documentation plus complète, service personnalisé adapté à ses besoins, recherche plus souple, information récente, etc.).

Déjà, nous avons établi un programme de publicité comprenant une brochure sur l'ensemble du service, un feuillet publicitaire sur chacune des banques offertes, une liste des prix en vigueur, une brochure sur les services en mode conversationnel, une série d'articles dans le journal de l'Université (Au Fil des Evénements), une lettre à tous les chercheurs, professeurs et étudiants gradués de l'Université et un diaporama.

En outre, nous incitons chaque bibliothécaire à diffuser le service dans son secteur par des contacts personnels et une présence "active" à des réunions, conférences, rencontres dans son milieu.

CONCLUSION

Bien que relativement récente, notre expérience dans la gestion et l'exploitation d'un service comme DSI/LAVAL nous a démontré la nécessité d'une bonne planification initiale, non seulement au niveau du service comme tel, mais également dans l'optique d'une politique documentaire globale de la Bibliothèque. La Bibliothèque représente, à toutes fins pratiques, un système documentaire intégré dans lequel tous les modules sont étroitement reliés. DSI/LAVAL n'échappe pas à cette

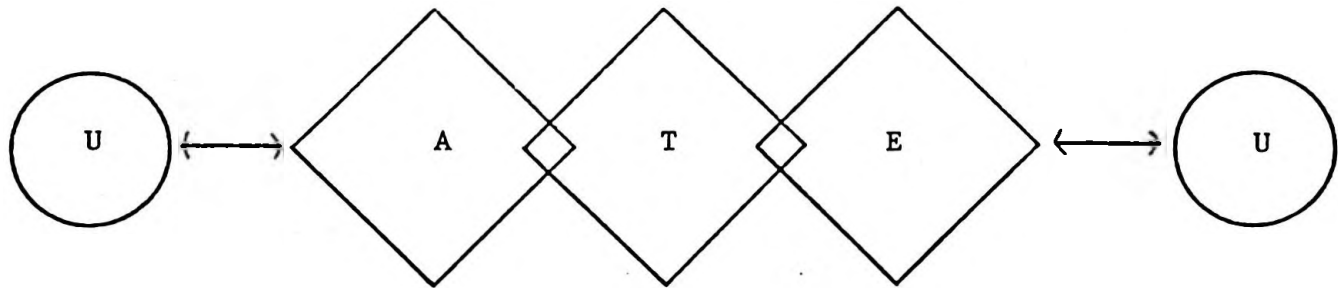


TABLEAU 4: SCHEMA LINEAIRE

A = Acquisition E = Exploitation T = Traitement U = Usager

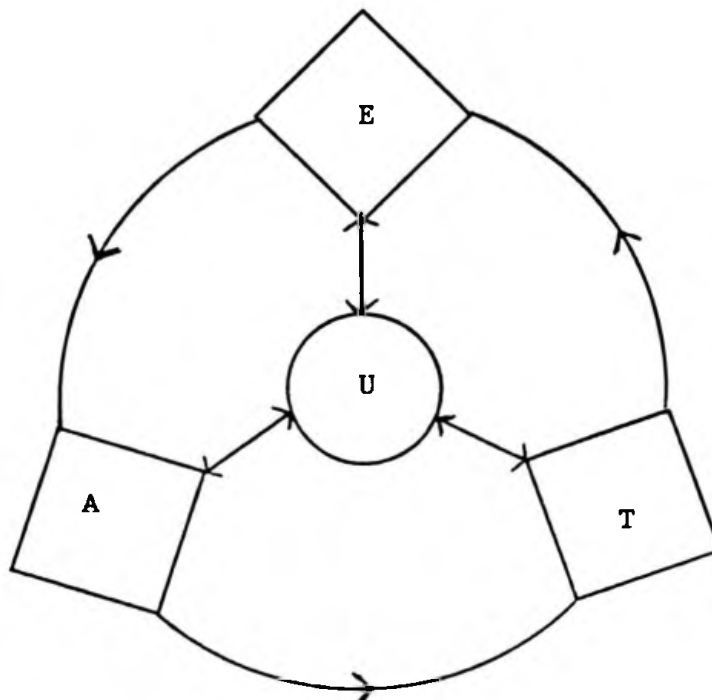


TABLEAU 5: CYCLE DOCUMENTAIRE

interconnexion des services; au contraire, sa situation même, dans la chaîne documentaire de la Bibliothèque, de lien direct et immédiat avec l'utilisateur en fait peut-être l'un des services ayant le plus d'affinités et d'influence sur chacun des autres modules: développement des collections, acquisitions, traitement, prêt entre bibliothèques, circulation, etc.

La référence doit être redéfinie dans les bibliothèques universitaires; traditionnellement, elle était considérée comme l'étape terminale de la chaîne documentaire selon le schéma linéaire: acquisition, traitement, exploitation (voir tableau 4). Le processus est modifié; il peut être désormais défini comme un cycle documentaire (voir tableau 5) dans lequel on retrouve une interpénétration de tous les modules. Le schéma⁽¹⁾ défini par Abraham Moles pour décrire le processus des communications, s'applique parfaitement au monde de la documentation.

Cette redéfinition du module "exploitation" a donc une portée considérable sur l'orientation future des bibliothèques universitaires. Grâce à l'ordinateur et à l'essor prodigieux des télécommunications, le module "exploitation" n'est plus limité aux seules ressources de la Bibliothèque. Le concept de "téléréférence" a fait son apparition. Des besoins nouveaux sont ainsi créés et le feedback ne tarde pas à se manifester: l'utilisateur veut obtenir rapidement les documents signalés; il peut avoir besoin de services de traduction, si ces documents ne sont pas dans une langue qu'il maîtrise; il peut également requérir de l'aide pour contrôler, organiser et exploiter la masse d'information qu'il reçoit.

La Bibliothèque doit donc voir à satisfaire tous ces nouveaux besoins qu'elle a ainsi engendrés; développement des collections (à partir du module exploitation), prêt entre bibliothèques, traitement (primaire, secondaire, tertiaire), exploitation, création de réseaux documentaires, sont autant de moyens à sa disposition pour prévoir et satisfaire ces nouveaux besoins de l'utilisateur, à la condition qu'ils soient intégrés dans une politique globale.

Ainsi donc, l'influence de l'utilisateur sur les politiques et l'orientation de la Bibliothèque est considérablement accrue. Et nous croyons que cela confirme merveilleusement le but essentiel de toute bibliothèque: le service à l'utilisateur.

(1) MOLES, A. Sociodynamique de la culture. p. 95.

Tableau 6: Liste des banques auxquelles DSI/LAVAL offre accès.

BANQUE	SERVICE OFFERT		MODE D'ACCES	ORGANISME FOURNISSEUR
	Mac	Retro		
ABI/INFORM		1971+	C	LOCKHEED
		1971+	C	SDC
		1971+	C	QLS
AIM/ARM		1966+	C	LOCKHEED
AGRIDOQ	12/an	1974+	D	IF-Q
		1972	C	IF-Q
APILIT		1964+	C	SDC
APIPAT		1964+	C	SDC
ASI		1974+	C	SDC
BADADUQ			C	U du Q
BAP	36/an		D	CAN/SDI
		1972+	C	CAN/OLE
BASIS		1834+	D	NEXUS CORP.
CAC	52/an		D	CAN/SDI
		1972+	C	LOCKHEED
		1970+	C	SDC
		1973+	C	CAN/OLE
CCALINE		1967+	C	N.L.M.
CAIN/NAL	12/an		D	CAN/SDI
		1970+	C	LOCKHEED
		1970+	C	SDC
CANSIM		1946+	C	S.M.A.
C.I.S.		1970+	C	SDC
CLAIMS		1950+	C	LOCKHEED
COMPENDEX	12/an		D	CAN/SDI
		1969+	D	CAN/OLE
		1973+	C	LOCKHEED
		1970+	C	SDC
CT	26/an		D	CAN/SDI
		1962-68	D	G.I.D.C.
DATRIX		1861+	D	X.U.M.
ECA		1966+	C	LOCKHEED
ENV/WATDOC			C	QLS
ERIC	12/an		D	CAN/SDI
		1966+	C	S.D.C.
		1966+	C	LOCKHEED

BANQUE	SERVICE OFFERT		MODE D'ACCES	ORGANISME FOURNISSEUR
	Mac	Retro		
EXCERPTA MEDICA	52/an	1969+	D	EMF
GEOL		1965+	D	G.I.D.C.
GEOREF	12/an		D	CAN/SDI
		1967+	C	SDC
GRAN/NTIS	24/an		D	CAN/SDI
		1970+	C	SDC
		1964+	C	LOCKHEED
HEEP			C	QLS
IISS		1972+	C	CCT
INSPEC { P.A. E.E.A. C.C.A. 	24/an		D	CAN/SDI
		1970+	C	LOCKHEED
		1970+	C	LOCKHEED
		1970+	C	LOCKHEED
		1969+	C	CAN/OLE
ISIS		1965+	D	CRDI
MARC/LIBCON	52/an		D	CAN/SDI
		1965+	C	SDC
MATRIX		1973+	C	SDC
MEDLINE	12/an		D	CAN/SDI
		1969+	C	N.L.M.
METADEX	12/an	1966+	D	ASM
			C	QLS
MODUL/DEPLOI		1964+	C	L.J.U.L.
NEWS			C	QLS
N.S.A.	24/an	1966+	D	G.I.D.C.
		1962+	D	U.S.A.E.C.
OAB		1970+	C	QLS
PASAR	12/an		D	CAN/SDI
		1967+	C	LOCKHEED
PASCAL/SCI. & TECH.	10/an	1971+	D	CNRS
PASCAL/SCI. HUM.	8/an	1973+	D	C.D.S.H.
PATS (CMA/EMA)		1972+	C	LOCKHEED
PATS (DOMESTIC STATIST (CS)			C	LOCKHEED
PATS (EIS PLANT FILE)			C	LOCKHEED
PATS (F & S INDEX)			C	LOCKHEED
PATS (MKT ABST WKLY)			C	LOCKHEED

BANQUE	SERVICE OFFERT		MODE D'ACCES	ORGANISME FOURNISSEUR
	Mac	Retro		
PATS (SOURCE DIRECTORY)			C	LOCKHEED
P/E NEWS		1975+	C	SDC
PLURIDOQ	10/an		D	IF-Q
		1973+	C	IF-Q
POLLUTION/PAB		1970+	C C	SDC OLS
RESORS		1951+	C	CCT
RSC		1974+	C	QLS
S.A.		1963+	D	GIDC
SBC		1973+	C	QLS
SCI (SCI SEARCH) (section life science)	52/an		D	CAN/SDI
			C	S.D.C.
SEARCH		1972+	C	SDC
SIRLS	3/an	1963+	D	U.W.
SNB			C	QLS
SPIN	12/an	1970+	D	G.I.D.C.
SSCI	2/an		D	CAN/SDI
		1972+	C	LOCKHEED
SSIE	12/an		D	U.S.S.I.
		1964+	D	U.S.S.I.
		1974+	C	S.D.C.
SSIE/GRA		1964+	D	U.S.S.I.
SSIS		1968+	D	I.B.R.
TEXTILDOQ	12/an		D	IF-Q
		1969+	C	IF-Q
UNION	Liste a date	Liste a date	C	CAN/OLE
URBADOQ	10/an		D	IF-Q
		1973+	C	IF-Q
WAA			C	QLS
FICHIERS DE LA BIBLIO- THEQUE DE L'UN. LAVAL:				
CIRCUL	consultation		C	C.T.I.
TELECAT-COOP	consultation		C	UNIV. TORONTO
CAPSUL	consultation		C	C.T.I.
VEDUL	consultation		C	C.T.I.
ACUL	consultation		C	C.T.I.

NOTE: C = Conversationnel
D = Différé

NOTE: Voir la liste des signes en annexe II.

ANNEXE II: EXPLICATION DES SIGLES UTILISES

ABI/INFORM: Abstracted Business Information

AIM/ARM: Abstracts of Instructional Materials/Abstracts of Research Materials

APILIT: American Petroleum Institute/Literature

APIPAT: American Petroleum Institute/Patents

ASI: American Statistical Index

ASM: American Society for Metals

BADADUQ: Banque de Données

BAP: Biological Abstracts Previews

BASIS: Bibliographic Author or Subject Interactive Search

CAC: Chemical Abstracts Condensates

CCA: Computers and Control Abstracts

CCALINE: Cancer Chemotherapy on-line

CAIN/NAL: Cataloguing and Indexing/National Agricultural Library

CAN/OLE: Canadian On-Line Enquiry

CAN/SDI: Canadian Selective Dissemination of Information

CCT: Centre Canadien de la Télédétection

CDSH: Centre de Documentation Sciences Humaines

CIS: Congressional Information

CLAINS: Class Code, Assignee, Index Method Search

CNRS: Centre National de la Recherche Scientifique

COMPENDEX: Computerized Engineering Index

CRDI: Centre de Recherche sur le Développement International

CT: Chemical Titles

CTI: Centre de Traitement de l'Information

DATRIX: Dissertation Abstracts

ECA: Exceptional Children: Abstracts

EEA: Electricity and Electronics Abstracts

EMF: Excerpta Medica Foundation

ENV/WATDON: Environment/Water Documentation

ERIC: Educational Resources Information Center

GEOL: Geology (Bibliography of North American Geology)

GEOREF: Geological Reference File

GIDC: Georgia Information Dissemination Center

GRA/NTIS: Government Reports Announcements/National Technical
Information Service

HEEP: Health Effects of Environmental Pollutants

IF-Q: Informatech France-Québec

IISS: Image Inventory Search and Summary

INSPEC: Information Service in Physics, Electrotechnology and
Computers and Control

ISIS: Integrated Set of Information Systems

LJUL: Laboratoire de Jurimétrie de l'Université Laval

MARC/LIBCON: Machine-Readable Cataloguing/Library of Congress

MEDLINE: Medical Literature Analysis and Retrieval System On-Line

METADEX: Metals Abstracts Index

MODUL/DEPLOI: Medium Ordinateur et Droit à l'Université Laval/
Dépistage des Lois

NLM: National Library of Medicine

NSA: Nuclear Science Abstracts

OAB: Oceanic Abstracts

PA: Physics Abstracts

PAB: Pollution Abstracts

PASAR: Psychological Abstracts Search and Retrieval

PASCAL: Programme Appliqué à la Sélection et à la Compilation
Automatique de la Littérature

PATS (CMA/EMA): Patents/Chemical and Electronics Market Abstracts

PATS (F & S INDEX): Patents/Funk and Scott Index

PATS (MKT ABST WKLY): Patents/Market Abstracts Weekly

P/E NEWS: Petroleum Energy News

QLS: QUIC Law System

RESORS: Remote Sensing On line Retrieval System

RSC: Revised Statutes of Canada

SA: Sociological Abstracts

SBC: Statutes of British Columbia

SCI: Science Citation Index

SDC: System Development Corporation

SEARCH: Systemized Excerpts Abstracts and Reviews of Chemical Headlines

SIRLS: System of Information Retrieval for Leisure and Sports

SMA: Société de Mathématiques Appliquées

SNB: Statutes of New Brunswick

SPIN: Searchable Physics Information Notices

SSCI: Social Science Citation Index
SSIE: Smithsonian Science Information Exchange
SSIS: Social Science Information System
USSI: United States Smithsonian Institution
UW: University of Waterloo
WAA: World Aluminium Abstracts
XUM: Xerox University Microfilm

BIBLIOGRAPHIE

- BONNELLY, C. Banques de données et diffusion sélective de l'information en sciences humaines. dans: Stage pratique en informatique documentaire. Rapport. Montréal 23-25 octobre 1974. Montréal, Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec. (34 p.) (à paraître en 1975).
- BONNELLY, C. et DESCHATELETS, G. La Bibliothèque vous offre CANSIM: un système ultra-rapide de repérage de données statistiques. Au Fil des Evènements 10(23): 7, 13 février 1975.
- BONNELLY, C. et DESCHATELETS, G. La Bibliothèque vous offre MODUL/DEPLOI: un système rapide de repérage de l'information dans le domaine du droit statutaire québécois. Au Fil des Evènements 10(29): 15, 3 avril 1975.
- BONNELLY, C. et DESCHATELETS, G. Guide d'utilisation du système CANSIM. Québec, Bibliothèque, Université Laval, 1975. 39 p.
- BONNELLY, C. La référence automatisée dans les bibliothèques d'université et de recherche. Documentation et bibliothèques 19(1): 26-33, mars 1973.
- CARON, G. Les banques en sciences sociales. Québec, Bibliothèque, Université Laval, 1973. 6 p. (miméographié)
- DESCHATELETS, G. et BONNELLY, C. A la Bibliothèque: CAN/OLE - Un nouveau service ultra-rapide pour repérer de l'information. Au Fil des Evènements 9(29): 2, 9 mai 1974.
- DESCHATELETS, G. et BONNELLY, C. CAN/OLE: évaluation de l'expérience pilote et recommandations à l'ICIST. Québec, Bibliothèque, Université Laval. Novembre 1974. 52 p. (Texte présenté au CAN/OLE).
- DESCHATELETS, G. et BONNELLY, C. DSI/LAVAL. Québec, Bibliothèque, Université Laval, 1974. 12 p. (brochure publicitaire).
- DESCHATELETS, G. et FRANCOEUR, R. GESYDAMS: l'expérience de l'Université Laval dans la dissémination sélective de l'information. Documentation et bibliothèques 19(2): 85-88, juin 1973.
- DESCHATELETS, G. et BONNELLY, C. Guide d'utilisation du système CAN/OLE. Québec, Bibliothèque, Université Laval, 1975. 24 p.
- DESCHATELETS, G. et BONNELLY, C. Guide d'utilisation du système MEDLINE. Québec, Bibliothèque, Université Laval. (à paraître en 1975).

- DESCHATELETS, G. et BONNELLY, C. Manuel des principes et des techniques de diffusion sélective de l'information à l'usage des bibliothécaires de l'Université Laval. Québec, Bibliothèque, Université Laval, 1975. 1309 p. 2 vols. (pagination variable).
- DESCHATELETS, G. L'ordinateur au service de l'information scientifique et médicale à l'Université Laval.
La vie médicale au Canada français 1(2): 171-174, février 1974.
- DESCHATELETS, G. Problèmes documentaire? Besoin d'information?
Hopital d'aujourd'hui 18(5): 35-37, mai 1972.
- DESCHATELETS, G. et BONNELLY, C. La recherche documentaire en mode conversationnel: CAN/OLE, MEDLINE. dans: Stage pratique en informatique documentaire. Rapport. Montréal, 23-25 octobre 1974. Montréal, Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec. 34 p. (à paraître en 1975).
- DE VARENNES, R. Bibliothèques et bibliothécaires d'aujourd'hui et de demain. A l'ère électronique.
Bull ACBLF 15(2): 59-66, juin 1969.
- DE VARENNES, R. Canadian Library Systems and Networks: their planning and development in La Belle Province (Québec).
Network : 15-18 sq, 197
- DE VARENNES, R. Informatique 1971: principales tendances dans le domaine de l'automatisation des fonctions bibliothéconomiques.
Bull ACBLF 17: 54-60, juin 1971.
- DE VARENNES, R. et GAUTHIER, R.-LECLERC. Onze ans d'informatique à la Bibliothèque de l'Université Laval. Québec, Bibliothèque, Université Laval. (50 p.) (à paraître en 1975).
- DE VARENNES, R. L'ordinateur dans le monde des bibliothèques. Quelques réflexions sur le sujet.
Bull Bibl France 14(9-10): 377-85, 1969.
- GUILMETTE, P. La diffusion sélective de l'information appliquée au dépistage et au choix de la documentation. dans: Stage pratique en informatique documentaire. Rapport. Montréal, 23-25 octobre 1974. Montréal, Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec. 11 p. (à paraître en 1975).
-